

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le mercredi 15 avril 2020 à compter de 19 h par vidéo-conférence et à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Pascal Bonin, maire de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton.

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Jessica Tanguay, greffière et Mme Marlène Pawliw, coordonnatrice aux communications, sont également présentes.

2020-04-156 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum étant atteint, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement que la séance soit rouverte à 19 h.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020. Par ailleurs, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe mentionne qu'aucune question n'a été transmise au préalable par les médias ou le public.

2020-04-157 **AUTORISATION DE SIGNATURE AU CONTRAT DE PRÊT POUR LE PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (COVID-19) ET MANDAT POUR LA RÉCEPTION ET L'ANALYSE DES DEMANDES DÉCOULANT DE CE PROGRAMME**

Soumis : Contrat de prêt entre le gouvernement du Québec et la MRC.

ATTENDU que la pandémie mondiale de la COVID-19 ainsi que les mesures annoncées par le gouvernement en réaction à cette situation ont des répercussions importantes sur la capacité des entreprises de la région à s'acquitter de leurs obligations financières;

ATTENDU le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises créé par le gouvernement du Québec pour venir en aide aux entreprises dans ce contexte par le biais de prêts portant intérêt au taux de 3 %, ou de garanties de prêt, pouvant atteindre 50 000 \$ par entreprise admissible;

ATTENDU le prêt sans intérêt de 1 102 768 \$ proposé par le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de ce programme;

ATTENDU que la MRC est l'organisme responsable de la gestion de ce programme sur tout son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Philip Tétrault appuyé par M. le conseiller Pascal Bonin et résolu unanimement :

1. D'approuver la signature du contrat de prêt avec le gouvernement du Québec tel que soumis aux fins de la mise en application du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises et, à cette fin, d'autoriser le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant, à signer tout document à cet effet et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires;
2. De confier à Développement industriel Granby et région inc. (Granby Industriel/Entrepreneuriat Haute-Yamaska) le mandat de recevoir et d'analyser les demandes soumises par les entreprises quant à ce programme ainsi que d'émettre des recommandations au conseil quant à l'octroi des prêts et des garanties de prêts aux entreprises admissibles, conformément aux modalités de ce programme.

2020-04-158

AUTORISATIONS DE SIGNATURES RELIÉES AUX AIDES D'URGENCE À ÊTRE OCTROYÉES AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (COVID-19)

ATTENDU le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises créé par le gouvernement du Québec pour venir en aide aux entreprises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 par le biais de prêts portant intérêt au taux de 3 %, ou de garanties de prêt, pouvant atteindre 50 000 \$ par entreprise admissible;

ATTENDU la mise en application de ce programme prévue par la résolution numéro 2020-04-157;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, et résolu unanimement :

1. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins de l'octroi des prêts et garanties de prêts, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires;
2. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins de l'émission ou de l'obtention d'une quittance à la suite du remboursement par les entreprises des prêts octroyés par la MRC et de ceux dont le paiement aura été garanti par un prêt.

2020-04-159

OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE POUR LA MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES CRÉÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ATTENDU le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises créé par le gouvernement du Québec;

ATTENDU la mise en application de ce programme prévue par la résolution numéro 2020-04-157;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement :

1. D'autoriser l'ouverture et l'opération d'un compte bancaire distinct auprès de la Caisse Desjardins Granby - Haute-Yamaska pour y transiger exclusivement les fonds prêtés par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;
2. D'autoriser Mme Nancy Lussier, contrôleur financier, ou Mme Denise Leclaire, directrice des Services administratifs et des ressources humaines, à signer tous les documents requis aux fins de l'ouverture de ce nouveau compte auprès de la Caisse Desjardins Granby - Haute-Yamaska et à l'identification des signataires;
3. De désigner Mme Denise Leclaire, directrice des Services administratifs et des ressources humaines, à titre d'administrateur principal et responsable Accès D Affaires de ce compte;
4. De prévoir que tous les chèques tirés à partir de ce compte doivent être signés par M. Paul Sarrazin, préfet, ou par M. Pascal Bonin, préfet suppléant, et contresignés par Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, ou par Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, ou par Mme Denise Leclaire, directrice des Services administratifs et des ressources humaines.

Note :

PÉRIODE DE QUESTIONS

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020.

2020-04-160

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyée par le M. le conseiller Marcel Gaudreau, il est résolu unanimement de lever la séance à 19 h 08.

(signé)

Mme Judith Desmeules,
directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

(signé)

M. Paul Sarrazin, préfet